



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial ou désignation du mélange CB324 Series

No. d'enregistrement N/A

Synonymes Aucun(e).

Date de publication 24-Jan-2013

Numéro de version 03

Date de révision 02-Oct-2013

Date d'entrée en vigueur de la nouvelle version 19-Fév-2013

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Impression jet d'encre

Utilisations déconseillées Aucun.

Identification de la société
Hewlett Packard Belgium B.V.B.A./S.P.R.L
Luchtschipstraat 1, Rue de l'Aéronef
1140 Brussel/Bruxelles
België/Belgique
Téléphone 32 2 729 71 11

Service HP chargé des effets sur la santé
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209
(Ligne directe) 1-760-710-0048
N° d'appel du support client HP
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836
(Ligne directe) 1-208-323-2551
E-mail: hpcustomer.inquiries@hp.com
Numéro téléphonique du centre anti-poison 070 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CEE et ses amendements

Classification R52/53

Examen d'Urgence Le contact avec les yeux et la peau peut provoquer une irritation.

Provoque une irritation de la peau.

Résumé des dangers

Dangers physiques Pas de classification pour les dangers physiques.

Dangers pour la santé humaine Non classé comme présentant un risque pour la santé.

Dangers pour l'Environnement Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets nocifs à long terme pour l'environnement aquatique.

Dangers spécifiques Non disponible.

Symptômes principaux Non disponible.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CEE et ses amendements

Contient : Diol aliphatique, Eau, Ethyl alkyldiol, Nitrate de métal N° 2, pentanediol-1,5, Polycyclic Sulfonic Acid, TMA salt, Pyridine azo dye, pyrrolidone-2

Phrase(s) R

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets nocifs à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

S2 Tenir hors de portée des enfants.

S24/25
S61

Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Numéro d'autorisation

Non disponible.

Informations supplémentaires de l'étiquette

Sans objet.

2.3. Autres dangers

Les risques de surexposition à ce produit s'effectuent par contact avec la peau et les yeux. Dans des conditions normales d'utilisation, l'inhalation de vapeur et l'ingestion ne sont pas des voies d'exposition pertinentes. Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Informations générales

Nom chimique	%	Numéro CAS /CE	Numéro d'enregistrement	Numéro index	Remarques
Eau	> 65	7732-18-5 231-791-2	-	-	
Classification :	DSD: -				
	CLP: -				
Diol aliphatique	< 15	Propriétaire 211-074-0	-	-	
Classification :	DSD: -				
	CLP: -				
Nitrate de métal N° 2	< 5	Propriétaire 233-826-7	-	-	
Classification :	DSD: Xi;R36				
	CLP: Eye Irrit. 2;H319				
Pyridine azo dye	< 5	Propriétaire	-	-	
Classification :	DSD: Xi;R36, R43, N;R51/53				
	CLP: Skin Sens. 1;H317, Eye Irrit. 2;H319, Aquatic Chronic 2;H411				
pentanediol-1,5	< 2.5	111-29-5 203-854-4	-	-	
Classification :	DSD: -				
	CLP: -				
pyrrolidone-2	< 2.5	616-45-5 210-483-1	-	-	
Classification :	DSD: Xi;R36				
	CLP: Eye Irrit. 2;H319				
Ethyl alkyldiol	< 2.5	Propriétaire 201-074-9	-	-	
Classification :	DSD: -				
	CLP: -				
Polycyclic Sulfonic Acid, TMA salt	< 2.5	Propriétaire	-	-	
Classification :	DSD: -				
	CLP: -				

Commentaires sur la composition

Cette cartouche d'encre contient une formule d'encre aqueuse.
Ce produit a été évalué à l'aide de critères spécifiés dans les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et leurs amendements.
Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.

SECTION 4: Premiers secours

Informations générales Non disponible.

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Placer à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion En cas d'ingestion d'une quantité importante, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Non disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires No notes to physicians.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Risques généraux d'incendie Non disponible.

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié CO₂, eau ou poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Non disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants Non disponible.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie Non disponible.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-sécuristes Porter l'équipement personnel de protection approprié.

Pour les secouristes Non disponible.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans un système d'évacuation des eaux usées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Non disponible.

6.4. Référence à d'autres sections Non disponible.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Non disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
Limites biologiques	Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.
Procédures recommandées de contrôle	Non disponible.
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Non disponible.
Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)	Non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques appropriées	Utiliser dans une zone correctement ventilée.
---------------------------------------	---

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales	Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux.
Protection des yeux/du visage	Non disponible.
Protection de la peau	
- Protection des mains	Non disponible.
- Divers	Non disponible.
Protection respiratoire	Non disponible.
Risques thermiques	Non disponible.
Mesures d'hygiène	Manipuler conformément aux recommandations en matière d'hygiène et de sécurité.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique	Liquide.
Formule	Non disponible.
Couleur	Magenta
Odeur	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	7.2 - 7.4
Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition	Non déterminé
Point d'éclair	> 93.33 ° C (> 200.00 ° F) Pensky-Martens Closed Cup
Taux d'évaporation	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

limite inférieure d'inflammabilité (%)	Non déterminé
limite supérieure d'inflammabilité (%)	Non disponible.
Pression de vapeur	Non déterminé
Densité relative	Non disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non déterminé
Température de décomposition	Non disponible.

Viscosité	>= 2 cP
Propriétés explosives	Non disponible.
Propriétés oxydantes	Non déterminé
9.2. Autres informations	
COV (% en poids)	< 238 g/l

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Non disponible.
10.2. Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Ne se produira pas.
10.4. Conditions à éviter	Non disponible.
10.5. Matières incompatibles	Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Lors de la décomposition, ce produit risque de rejeter des émanations d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et/ou d'hydrocarbures de faible poids moléculaire.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations générales Non disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion Non disponible.

Inhalation Non disponible.

Contact avec la peau Non disponible.

Contact avec les yeux Non disponible.

Symptômes Non disponible.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Aucune donnée disponible.

Composants	Espèce	Résultats d'essais
Diol aliphatique (CAS Propriétaire)		
Aigu		
<i>Autre</i>		
DL50	Souris	1738 mg/kg
<i>Dermale</i>		
DL50	Lapin	> 10000 mg/kg
<i>Oral(e)</i>		
DL50	Rat	3730 mg/kg
pyrrolidone-2 (CAS 616-45-5)		
Aigu		
<i>Oral(e)</i>		
DL50	Cochon d'Inde	6500 mg/kg
	Rat	6500 mg/kg
Corrosion/irritation cutanées	Non disponible.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non disponible.	
Sensibilisation respiratoire	Non disponible.	
Sensibilisation cutanée	Non disponible.	
Mutagénicité des cellules germinales	Non disponible.	
Caractère cancérogène	Non disponible.	
Toxicité reproductive	Non disponible.	
Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible suite à une exposition unique	Non disponible.	
Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible suite des expositions répétées	Non disponible.	

Danger par aspiration	Non disponible.
Informations sur les mélanges et informations sur les substances	Non disponible.
Autres informations	Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière Voir la section 2 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.

SECTION 12: Informations écologiques

Toxicité en milieu aquatique Toxicité statique aiguë (truite), survie (100 mg/L) = 100%

12.1. Toxicité

Produit	Aquatique	Espèce	Résultats d'essais
CB324 Series (CAS Mélange)			
	Aigu		
Poisson	CL50	Tête-de-Boule	< 400 mg/l, 96 heures
Composants	Composants	Espèce	Résultats d'essais
Ethyl alkyldiol (CAS Propriétaire)			
Crustacé	CE50	Daphnie	102, 48 Heures
Poisson	CL50	Poisson	1000, 96 Heures
	Aquatique		
Crustacé	CE50	Puce d'eau (Daphnia magna)	10330 - 16360 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Ablette (Alburnus alburnus)	> 10000 mg/l, 96 heures
pyrrolidone-2 (CAS 616-45-5)			
	Aquatique		
Crustacé	CE50	Puce d'eau (daphnia pulex)	13.21 mg/l, 48 heures
12.2. Persistance et dégradabilité	Non disponible.		
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Non disponible.		
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)			
Diol aliphatique		-0.106	
pyrrolidone-2		-0.85	
Coefficient de bioconcentration (BCF)	Non disponible.		
12.4. Mobilité dans le sol	Non disponible.		
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance ou ce mélange n'est pas classé comme PBT ou vPvB.		
12.6. Autres effets néfastes	Non disponible.		

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets résiduaires	Non disponible.
Emballage contaminé	Non disponible.
Code des déchets UE	Non disponible.
Informations / Méthodes d'élimination	Le programme de recyclage HP Planet Partners pour cartouches (marque commerciale) permet un recyclage simple et pratique des cartouches HP jet d'encre et LaserJet. Pour obtenir des informations et connaître la disponibilité de ce service dans votre région, consultez le site Web à l'adresse http://www.hp.com/recycle . Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

RID

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

ADN

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

IATA

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

IMDG

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations de l'UE****Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrisse la couche d'ozone, Annexe I**

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrisse la couche d'ozone, Annexe II

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants, Annexe I et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 1 et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 2 et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 3 et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, Annexe II

N'est pas listé.

Règlement (EC) n° 1907/2006 (REACH), Article 59, paragraphe 1, Liste des substances candidates actualisée par l'ECHA

N'est pas listé.

Autorisations**Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIV, Substances soumises à autorisation**

N'est pas listé.

Restrictions d'utilisation**Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation, et ses modifications**

N'est pas listé.

Directive 2004/37/CE : concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérogènes ou mutagènes au travail

Non réglementé.

Directive 92/85/CEE : concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail

Non réglementé.

Autres règlements de l'UE**Directive 96/82/CE (Seveso II) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Non réglementé.

Directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Non réglementé.

Directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail

Non réglementé.

Autres réglementations	Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.
Réglementations nationales	Non disponible.
Informations sur la réglementation	Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non disponible.

SECTION 16: Autres informations

Références	Non disponible.
Texte intégral des avertissements ou des phrases R et des mentions H en Sections 2 à 15	<p>R36 Irritant pour les yeux. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets nocifs à long terme pour l'environnement aquatique. R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets nocifs à long terme pour l'environnement aquatique. H317 Peut causer une réaction allergique cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Consigne(s) de sécurité	<p>S2 Tenir hors de portée des enfants. S24/25 Eviter le contact avec la peau et les yeux. S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.</p>
Informations relatives à la révision	<p>SECTION 2: Identification des dangers: 2.3. Autres dangers Informations écologiques : Écotoxicité SECTION 12: Informations écologiques: Toxicité en milieu aquatique</p>
Informations de formation	Non disponible.
Clause de non responsabilité	<p>La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard Company. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de ce document et sont supposées exactes. Toutefois, lesdites données ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits telles qu'elles sont décrites, ni leur adéquation à une application particulière. Elaboré en vertu des conditions requises par la législation en vigueur spécifiée dans la Section 1 ci-dessus, le présent document peut ne pas être conforme aux obligations réglementaires d'autres pays.</p>
Informations relatives au fabricant	<p>Hewlett-Packard Company 3000 Hanover Street Palo Alto, California 94304-1112 US (Ligne directe) 1-503-494-7199 (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209</p>

Explication des abréviations

ACGIH (États-Unis)	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
CERCLA	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
CFR	Code de Réglementation Fédérale
COC	Cleveland Open Cup
Ministère des transports des États-Unis (Department of Transportation, DOT)	Ministère des Transports
EPCRA	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
IARC	Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la Sécurité du Travail)
NTP	Programme National de Toxicologie
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la Sécurité du Travail)
PEL limite d'exposition autorisée	Limite d'Exposition Admise
RCRA	Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la Conservation et la Récupération des Ressources)
REC	Recommandé
REL	Limite d'Exposition Recommandée
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
STEL limite d'exposition à court terme	Limite d'exposition à court terme
TCLP : <value>	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixivation)
Vle	Seuil Limite
TSCA	Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)
COV	Composés Organiques Volatils